SAISON 2023 - 2024

ANANDA YOGA – 1, Place de la Mairie – 73100 Grésy-sur-Aix
Contact: yoga.gresy@gmail.com
Site internet: http://gresy-sur-aix.fr/associations/ananda-yoga/

Date d'inscription :						
NOM / Prénom						
Adresse complète						
Téléphone						
Mail *(Ecrire lisiblement)*						
Tranche d'âge	Moins de 25 ans		Entre 25 et 60 ans inclus		Plus de 60 ans	

Joindre une photo d'identité à destination des enseignantes. Écrire vos nom et prénom au verso.

COURS CHOISIS *(Merci de cocher l'horaire choisi)*

Alexandra Artaux-Deloche
- ☐ **Lundi (17h30 – 18h30)**
- ☐ **Lundi (18h45 – 19h45)**

Aude Chambru
- ☐ **Lundi (20h00 – 21h00)**

Isabelle Biran
- ☐ **Mardi (9h30 – 10h30)**
- ☐ **Mardi (17h45 – 18h45)**
- ☐ **Mardi (19h00 – 20h00)**
- ☐ **Jeudi (17h30 – 18h30)**

Adhésion	**1 cours par semaine**	**2ème personne d'un même foyer**	**2 cours par semaine**	**Carte Atout-jeunes**	**Trimestre**
	192€	**163€**	**326€**	**173€**	**80€**
Cotisation	**5€**	**5€**	**5€**	**5€**	**5€**
↓↓↓ TOTAL A REGLER ↓↓↓					
1 chèque de Ou Coupons Sport	**197€**	**168€**	**331€**	**178€**	**85€**
3 chèques de	**69€ + 64€ + 64€**	**60€ + 54€ + 54€**	**113€ + 109€ + 109€**	**62€ + 58€ + 58€**	**N/A**

La cotisation obligatoire à l'association de 5 € est incluse dans le 1er règlement (trimestre ou année).
Toute inscription en cours d'année sera calculée au prorata de l'année en cours.

Pour mon adhésion 2023 - 2024, je précise mes modalités de paiement :

☐ 1 chèque qui sera débité mi-octobre
☐ 3 chèques (le 1er sera débité mi-octobre, le 2ème mi-janvier et le dernier mi-avril)
⇒ Chèques libellés à l'ordre de « Ananda Yoga », **datés du jour de l'inscription.**
☐ Coupons Sport ANCV

Si vous souhaitez une Attestation de paiement pour un remboursement auprès d'un Employeur (cochez la case utile) :

☐ De votre association Ananda yoga
☐ De votre employeur, *apportez le document si formulaire particulier*

Mes souhaits de communication :

Nous ne partageons pas votre adresse mail, nous transférons seulement les communications.

Inscription aux communications de Ananda Yoga ☐ OUI ☐ NON
(Sur les actualités liées au yoga - cours, stages, etc.)

Inscription aux communications de la Mairie ☐ OUI ☐ NON
(Sur les actualités liées aux autres associations, aux évènements à venir sur Grésy-sur-Aix, etc.)

Inscription aux communications liées aux activités de votre enseignante données hors association Ananda Yoga ☐ OUI ☐ NON

SAISON 2023 - 2024

ANANDA YOGA – 1, Place de la Mairie – 73100 Grésy-sur-Aix
Contact: yoga.gresy@gmail.com
Site internet: http://gresy-sur-aix.fr/associations/ananda-yoga/

Votre association ANANDA YOGA

Ananda Yoga est une association Loi 1901 qui est gérée uniquement par des bénévoles, au sein d'un conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale annuelle.

Ces bénévoles consacrent volontairement leur temps, leurs compétences et leur énergie pour soutenir les activités de l'association.

Sans bénévoles, Ananda Yoga ne serait pas en mesure de fonctionner efficacement.

Participer aux activités de l'association

Modalités et conditions

Les cours démarrent le lundi 11 septembre 2023.
Pas de cours pendant les vacances scolaires.

Arriver en cours d'année : il est possible de rejoindre les cours à tout moment de l'année, cependant une progression de l'enseignement est prévue au cours de l'année.

Niveau : les cours sont tous niveaux.

Changer de cours en milieu d'année : une fois que vous avez choisi le créneau horaire qui vous convient, il est tout à fait possible de, ponctuellement, changer de cours si votre emploi du temps ne vous permet pas d'assister à votre cours habituel.
Pour cela, il suffit de s'assurer de la faisabilité auprès de l'enseignante concernée, certains cours étant complets.

Venir aux cours de yoga : Merci de respecter les horaires de cours et d'arriver à l'heure pour le bon déroulement de ce dernier. Il peut arriver d'être en retard, si cela devait être le cas, tâchez d'arriver et d'installer votre matériel discrètement.
Afin de ne pas perturber les autres pratiquants, veuillez penser *à retenir les diverses portes du dojo qui sont bruyantes.*

Décret d'engagement républicain

Pour financer ses activités, Ananda Yoga perçoit une subvention de la Mairie de Grésy-sur-Aix.

Depuis le 2 janvier 2022, date d'entrée en vigueur du décret n°2021-1947, une des conditions à l'octroi et au maintien de toute subvention publique, est la souscription au Contrat d'Engagement Républicain et le respect des principes qu'il contient.
Les associations doivent par tout moyen informer leurs membres des engagements contenus dans ledit contrat qu'elles ont souscrit.
Le Décret comprenant le contrat d'engagement Républicain (CER) se trouve sur notre site internet.